

www.cdg62.fr/

Pour toute information
complémentaire sur cette
sensibilisation, veuillez
contacter le service
prévention du CdG62 :

03 21 52 99 50

prevention@cdg62.fr



Action prévention **Sensibilisation** **défibrillateur**



cdg 62

www.cdg62.fr/
CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU PAS-DE-CALAIS

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU PAS-DE-CALAIS

La sensibilisation « Utilisation d'un défibrillateur »

Contenu de la sensibilisation

Objectifs de la sensibilisation

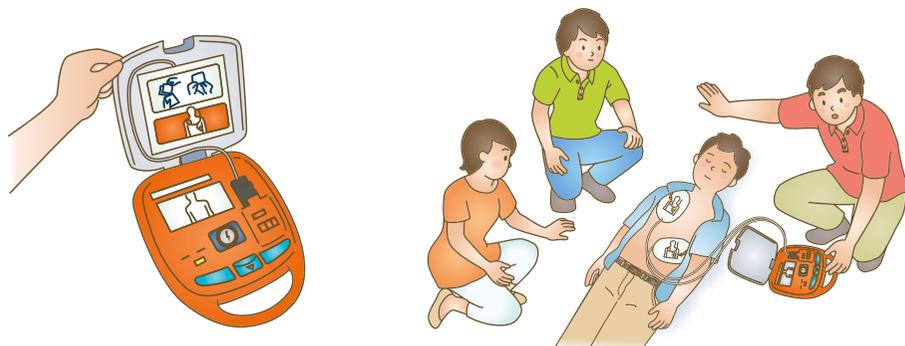


1 POUR LA COLLECTIVITÉ

- Réaliser une action de prévention pouvant s'inscrire dans le Document Unique (DU) ;
- Sensibiliser les agents sur l'importance d'apporter son aide à une victime d'un arrêt cardiaque.

2 POUR LE PARTICIPANT

- Être capable d'apporter de l'aide à une victime d'un arrêt cardiaque ;
- Savoir poser et utiliser correctement un défibrillateur automatisé externe.



1 heure de sensibilisation
De 5 à 10 participants
Accessible à tout public

- Reconnaître un arrêt cardiaque
- Les conséquences d'un arrêt cardiaque
- La conduite à tenir face à un arrêt cardiaque
- La pose d'un défibrillateur automatisé externe
- Le massage cardiaque

Pédagogie



- Démonstration en temps réel
- Démonstration commentée justifiée
- Ateliers pratiques en miroir



Comment ça marche ?

Vous pouvez disposer de cette sensibilisation au sein de votre collectivité en contactant le service prévention du CdG62 au 03 21 52 99 50
prevention@cdg62.fr